



SEMAINE SÉCURITÉ DES PATIENTS

« LE RECOURS AU QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE »

Semaine du 9 octobre au 13 octobre 2023



Les micros, caméras et tchats sont coupés dès le début du webinaire

Des temps d'échanges seront prévus ponctuellement tout au long de la présentation

Le webinaire (replay) et les outils seront mis à disposition sur [notre site internet](#)

Un jour = un outil

Le RSQR lance un nouveau format « **Un jour = un outil** » mis à disposition des établissements en octobre, en amont de l'**action nationale SSP** de novembre.

Chaque jour, le RSQR présente une thématique et son outil d'évaluation portant sur la sécurité des soins

A la suite de chaque présentation, le webinaire (replay) et les outils seront mis à disposition vous permettant leur déploiement au sein de votre établissement.

Toutes les thématiques proposées portent sur les **impératifs** de la HAS concernant le parcours du patient



Préparer la **Semaine Sécurité Patient Nationale 2023**

La SRA vous propose un rendez-vous quotidien (webinaire)

UN JOUR, UN OUTIL

IMPLICATION DES RU DANS LA SSP

26 SEPT 

09 OCT

LES INCONTOURNABLES DU CREX

POURQUOI LE MAR* EST-IL AUSSI MÉCHANT ?

10 OCT

11 OCT

IDENTITOVIGILANCE
LE BON SOIN, AU BON PATIENT

ÉTHIQUE ET CERTIFICATION

12 OCT

13 OCT

MALTRAITANCE
TÉMOIGNAGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

GÉRER LE CHARIOT D'URGENCE ET LES URGENCES VITALES

16 OCT 

INSCRIVEZ-VOUS ICI 

*Médicaments à risque

- Le questionnement éthique
- Le nouveau critère HAS
- La mise en place en établissement



LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE



- « La réflexion éthique émerge d'un questionnement pouvant provenir des professionnels, des personnes accompagnées ou de leur entourage. Collective, elle associe une pluralité de points de vue (usagers ou représentants d'usagers, proches, professionnels, personnes ressources...) et elle est déclenchée par des situations concrètes et singulières où entrent en contradiction des valeurs ou principes d'intervention d'égale légitimité » **ANESM 2010**
- « Lorsque les normes et règles de comportement sont à construire, à inventer, à forger, l'éthique est une réflexion, généralement collective avec une approche donnée par chacun, sur les valeurs humaines : la vie, la mort, le respect de la personne, la liberté d'aller et venir, la confidentialité, la liberté de choix, etc. Plus que de permettre de discerner entre le bien et le mal, elle amène à choisir entre plusieurs formes de bien, voire le moindre mal. Elle repose sur la réflexion, les qualités humaines et l'ouverture » **HAS 2023**

- « La réflexion éthique permet de prendre **des décisions les plus justes possibles**. Elle aide les professionnels à analyser et à clarifier la complexité d'une situation au regard des systèmes de valeur de chacun, aussi bien en amont de la prise de décision que lors de l'évaluation a posteriori de la situation. **Elle donne du sens** aux pratiques et à leur évolution, et les interroge régulièrement à l'aune des principes d'action qui ont été définis. Elle a également un impact sur les décisions stratégiques, dans le cadre notamment de l'élaboration ou de la révision des projets d'établissements ou de services. **Elle renforce les relations de confiance** entre les différents acteurs. En impulsant un échange collégial sur des questions de fond, c'est un vecteur de construction et de cohésion des équipes. Et elle contribue, par ailleurs, à renforcer les relations entre les partenaires en formalisant les principes et lignes de conduite de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables » **ANESM 2010**
- « Certaines situations cliniques, a fortiori complexes, peuvent engendrer des conflits de valeurs pouvant prendre la forme de dilemmes éthiques rendant les décisions parfois difficiles par le choix qu'elles imposent aux professionnels dans la recherche de solutions les meilleures pour le patient et ses proches. Ces situations appellent une réflexion collective et interdisciplinaire conduite en temps opportun au plus près du terrain et fondée sur des modalités structurées, adaptées à la nature des activités de l'établissement » **HAS 2023**

- L'éthique institutionnelle c'est la promotion, l'organisation et le maintien par les institutions elles-mêmes, d'un espace où se pratique, au plus près des questionnements, l'activité de délibération dans des situations non normatives.
- C'est un lieu d'apprentissage à la fois théorique et pratique (au sens d'apprendre à problématiser et de s'y exercer).

- Article 1er de la loi HPST n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
 - « les établissements de santé publics, privés et d'intérêt collectif, mènent en leur sein une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et la prise en charge médicale ». (art. L6111-1 CSP)
- Arrêté du 4 Janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux

Les espaces de réflexion éthique ont vocation à susciter et à coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé. Ils assurent des missions de formation, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires. Ils constituent un observatoire des pratiques éthiques inhérentes aux domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines. Ces missions sont précisées dans la convention constitutive mentionnée à l'article 2.



Direction Générale de l'Offre de Soins



COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE
POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Professionnels

- Comités d'éthique locaux
- Etablissements sanitaires
- Etablissement médicaux sociaux
- Associations
- Chercheurs, étudiants
- Enseignement
- Formation continue



Grand public

- Débats publics nationaux
- Colloques
- Débats publics locaux
notamment autour d'une
œuvre (Scèn'éthique)

- La sexualité en institution : reconnu comme un des besoins fondamentaux
 - quid de relations entre patients hospitalisés au long cours d'un même service ou d'un même établissement ou bien entre patient hospitalisé et son partenaire, ou lorsque cela concerne des adolescents, etc.
- La garantie des libertés individuelles en psychiatrie qui tient compte de la situation clinique
 - Quid du retrait systématique des effets personnels, de la mise en pyjama, de l'hospitalisation de patient HL en unité fermées.
- Les refus de soins pour convictions religieuses sans que le pronostic vital soit engagé
- Traitement d'une infection et amélioration fonctionnelle avec projet de pose d'une prothèse versus la conservation du membre au prix d'une durée d'hospitalisation très prolongée avec antibiothérapie au long cours et une issue fonctionnelle incertaine.
- Patiente 90 ans jusqu'alors totalement autonome admise pour confusion fébrile avec suspicion de méningite. Directives anticipées signées par la patiente refusant toute acte invasif. Refus de la famille de réaliser une ponction lombaire pour respecter les directives anticipées quand le corps médical juge que la ponction permettrait de faire un diagnostic et d'engager une thérapeutique avec de vraies chances de succès.
- Patiente anorexique qui refuse la pose d'une sonde nasogastrique.
- Patient 80 dialysé depuis 20 ans qui ne vient plus à ses séances de dialyse car souhaite arrêter



LE NOUVEAU CRITÈRE HAS



CHAPITRE 1

MANAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Partie 1

Management stratégique

Référence 1

La stratégie de l'établissement

R Critère 1.c Démarche éthique

Le rythme toujours plus soutenu des progrès de la technologie et de la science médicale, les risques de dépersonnalisation liés à la spécialisation très poussée d'une partie de la médecine, l'exigence accrue de maîtrise des dépenses de santé, l'évolution des modes de légitimation de l'exercice de l'autorité rendent nécessaire d'intégrer la réflexion et le questionnement éthiques aux arbitrages auxquels est confronté l'ensemble des professionnels exerçant en établissement de santé.

Cette nécessité a été reconnue par la loi du 4 mars 2002 qui demande aux établissements de santé de mener "en leur sein une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale". Il existe de nombreuses situations qui doivent appeler de la part des établissements de santé une démarche éthique :

- des questions liées aux conflits d'intérêts et aux impacts éthiques des décisions économiques ;

- des situations de soins particulières et/ou complexes ;
- mais aussi les situations quotidiennes (conduite à tenir en cas de refus de soins d'hygiène, respect de l'intimité des patients sédatisés, mise en œuvre effective des droits du patient, etc.).

Certains facteurs semblent déterminants dans l'émergence et la conduite de démarches éthiques au sein des établissements de santé :

- la sensibilisation et la formation de l'ensemble des professionnels ;
- l'organisation de temps de réflexion thématique ;
- l'accès à des ressources documentaires.

E1 | Prévoir

Les professionnels ont accès à des ressources (structures de réflexion ou d'aide à la décision, internes ou externes à l'établissement, documentation, formations, etc.) en matière d'éthique.

Les projets de l'établissement prennent en compte la dimension éthique de la prise en charge.

E2 | Mettre en œuvre

Les professionnels de l'établissement de santé sont sensibilisés à la réflexion éthique.

Les questions éthiques se posant au sein de l'établissement sont traitées.

E3 | Évaluer et améliorer

Un état des lieux des questions éthiques liées aux activités de l'établissement est réalisé.

Démarche qui n'est pas nouvelle !

Critère 3.4-04 : L'établissement promeut et soutient le recours au questionnement éthique par l'ensemble des acteurs

- Réflexion collective et interdisciplinaire
- Associe le patient et ses proches

Élément d'évaluation : Audit Système

- Critère 3.6-03 La prévention des atteintes aux personnes et aux biens est assurée
- Indicateurs HOPEN : sur hôpital numérique et éviter la fracture numérique
- Critère 3.3-01 La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins = prise en compte des recommandations du Comité éthique dans le PAQSS établissement + plan de formation
- Critère 2.4-09 Les activités de prélèvement et de greffe d'organes, tissus ou cellules souches hématopoïétiques, sont évaluées et se traduisent par des plans d'actions d'amélioration dont les effets sont mesurés
- Critère 3.2-01 L'établissement promeut toutes les formes de recueil de l'expression du patient

Gouvernance



- Un état des lieux des questionnements éthiques est réalisé et partagé avec l'ensemble des acteurs.
- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique

Démarche structurée :

Quel est le périmètre ? Quels sont les acteurs ? Mobilise t'elle l'expérience patient ?

Il existe un comité éthique au sein de l'établissement ?

→ Inclus dans la gouvernance qualité et GDR

Les professionnels savent qui appeler en cas de questionnement éthique

Les professionnels peuvent faire part de leur questionnements éthique

Le patient est écouté (médiateur, comité d'éthique ...)

Résultats partagés :

Des actions / Evolutions de pratiques / Evolution d'organisation ont-elles été générées? Quelle périodicité?

1. Identification des problématiques et déploiement du questionnement éthique



Enjeux explicites et partagés



2. Enseignements des problématiques identifiées



- Capitaliser sur les enseignements
- Enrichissement du cadre de la prise en charge
- Développement de connaissances nouvelles

Capitaliser sur les enseignements de l'état des lieux

Visée d'enrichissement du cadre de prise en charge et le développement de connaissances nouvelles

Illustrations concrètes :

- **Plan de formation ciblé sur une thématique ou un service**
- **Evaluation de la pertinence d'un soin (transfusion, bilan sanguin, ...)**
- **Amélioration d'une pratique : mise en place de projet de soins, traçabilité, mise en place d'outils et procédures**
- Questions / réponses du Comité
- Possibilité de choisir son culte
- Respect choix repas, ou croyances (ex : Jéhovah / transfusion ?)
- Informations équipe / famille + formation dans le cas des prélèvements d'organes et tissus
- Procédure éthique avec famille et prestataire en CMC
-

Exemples de questions posées à la Gouvernance:

- Par quels moyens identifiez-vous les problématiques éthiques qui se posent ou peuvent se poser au regard de vos activités ? Avez-vous réalisé un état des lieux des questionnements éthiques ? Si oui, à quelle date ? Était-ce le premier ?
- Cet état des lieux (ou équivalent) a-t-il concerné l'ensemble des activités de l'établissement ?
- Comment l'avez-vous conçu et déployé ? Avez-vous été accompagné dans cette démarche ? Avez-vous eu recours aux ressources de votre Espace de réflexion éthique régional ou de toute autre structure experte ?
- Dans quel cadre avez-vous exploité les résultats de cet état des lieux ? Disposez-vous au niveau de l'établissement d'une structure de type comité ou commission éthique ? Si oui, pouvez-vous en décrire la composition, la fonction et les modalités de fonctionnement ? Comment vous organisez-vous pour que le référent éthique soit connu des professionnels ?
- Les résultats ont-ils été partagés avec les professionnels de l'établissement ? Si oui, comment ?
- Qu'a apporté cet état des lieux ? Pouvez-vous donner deux exemples concrets illustrant l'intérêt de cette démarche ?



Exemples de questions posées à la Gouvernance:

- Comment est-elle structurée, réunions, fréquence, composition, nb de saisine, difficultés rencontrées, bilan et lien avec la CDU
- Menez-vous auprès des professionnels des actions de sensibilisation, voire de formation, au questionnement éthique ?
- Auprès de qui ces actions sont-elles menées et à quelle fréquence ?
- Comment les nouveaux recrutés sont-ils informés du dispositif mis en place pour leur permettre de répondre à leurs interrogations ?
- Pouvez-vous me montrer ce qui a été fait sur l'année écoulée ?
- Possibilité de saisir la CCNE si impossibilité d'apporter une réponse



Professionnels



- Les professionnels identifient les questionnements éthiques auxquels ils sont confrontés notamment autour des droits du patient, de leur état de santé, de la stratégie thérapeutique et des soins proposés.
- Les professionnels disposent d'un cadre opérationnel permettant la prise en compte des problématiques éthiques en temps opportun.
- L'équipe, en cas de besoin, dispose de ressources externes identifiées d'aide à la prise en compte des problématiques éthiques.

Sensibilisation / Formation

Lien actions de sensibilisation / Partie prenante de la démarche d'identification des problématiques éthiques (situations vécues)

Modalités recourues pour signaler et traiter la problématique

Conditions d'activation des modalités / Cadre commun connus de tous

3. Questionnement éthique au coeur des pratiques



- Actions de sensibilisation
- Partie prenante de la démarche d'identification des problématiques éthiques
- Modalités recourues pour signaler et traiter la problématique

Au plus proche du terrain
En temps opportun

Questionnement sur des
Situations récentes

- Identification
- Nature du cadre
- Actions mises en place

3. Questionnement éthique au coeur des pratiques



- Actions de sensibilisation
- Partie prenante de la démarche d'identification des problématiques éthiques
- Modalités recourues pour signaler et traiter la problématique

Recours à des ressources externes qualifiées

Espace de réflexion éthique régional (ERER) – Mise en place de Cellule de soutien éthique ayant pour but de :

- Apporter un éclairage éthique collégial et pluridisciplinaire
- Orienter les professionnels
- Opérer une remontée des tensions éthiques présentes sur le terrain (CCNE / DGOS)

Exemples de questions posées aux professionnels :

- Avez-vous bénéficié de sensibilisation ou de formation au questionnement éthique ? Ces actions ont-elles été pluridisciplinaires ? Qu'en avez-vous tiré pour votre pratique ?
- Quels sont, dans votre pratique, les domaines susceptibles d'être générateurs de problématiques éthique ? Adoptez-vous sur ces sujets une attitude proactive ?



Exemples de questions posées aux professionnels :

- Dès lors qu'un professionnel ou une équipe est confronté à un questionnement éthique comment cela se passe ? Comment ce questionnement est mis en réflexion ? l'est-il selon vous dans des délais adaptés à la nécessité de résolution de la problématique identifiée ? Cette réflexion relève-t-elle de modalités communes aux professionnels de l'établissement ?
- Disposez-vous de ressources internes à même de vous accompagner dans cette réflexion ? Si besoin, avez-vous la possibilité de recourir à des ressources externes connues pour vous accompagner dans cette réflexion ?
- À titre d'illustration, avez-vous un exemple récent de questionnement de nature éthique ayant donné lieu à une réflexion collective soit au sein de votre équipe soit au niveau de l'établissement ? Qu'est-ce ce qui en a résulté ?





Les attendus pour le Représentant des usagers

- Les représentants des usagers sont associés à la réflexion éthique conduite au niveau de l'établissement.



Questions posées aux RUs:

- Pouvez-vous explicitez la manière dont vous êtes, en votre qualité de représentants des usagers, partie prenante de la réflexion éthique menée au niveau de l'établissement ?
- Pouvez-vous donner une illustration de cette implication ?
- Avez-vous dans ce cadre pris l'initiative de porter des sujets à la réflexion collective ?
- Considérez-vous que la démarche conduite au sein de l'établissement prenne suffisamment en compte l'expérience, le vécu des patients ?


 HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Évaluation du recours au questionnaire éthique selon le référentiel de certification

L'éthique en santé

- Lorsque les normes et règles de comportement sont à construire, à inventer, à forger, l'éthique est une réflexion, généralement collective avec une approche donnée par chacun, sur les valeurs humaines : la vie, la mort, le respect de la personne, la liberté d'aller et venir, la confidentialité, la liberté de choix, etc. Plus que de permettre de discerner entre le bien et le mal, elle amène à choisir entre plusieurs formes de bien, voire le moindre mal. Elle repose sur la réflexion, les qualités humaines et l'ouverture.
- La morale est une discipline dictée par la société. Elle est composée d'un ensemble des normes, de règles de conduite, propres à une société donnée, souvent même tenues comme universellement valables. Sur un plan plus philosophique, c'est l'ensemble des règles qui définissent comment faire le bien et comment éviter de faire le mal. La morale est donc directive, normative, voire justicière, car possiblement à l'origine de récompense ou de sanction. Elle est à usage collectif.
- La déontologie est une discipline donnée par la profession. Elle est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession. Elle s'exprime le plus souvent à travers un « code professionnel », qui, en médecine, est l'exposé des règles de bonne conduite envers les malades, les familles, les confrères.
- Le droit est quant à lui l'ensemble des règles contraignantes, potentiellement assorties de sanctions que se donne une société, comme au travers de codes (de la route, civil, pénal, etc.). Le droit, vise l'aménagement des comportements collectifs.

Les questions à poser lors de l'évaluation dans le cadre de l'audit système

Critère 3.4.04 – L'établissement promeut et soutient le recours au questionnaire éthique par l'ensemble des acteurs

Les questions posées constituent des exemples. Chaque expert visiteur devra adapter ses questions au contexte de l'établissement. Une posture de bienveillance sera adoptée afin de permettre l'expression des interlocuteurs.

Audit système « Gouvernance »

Les questions à poser au regard des éléments d'évaluation

- Un état des lieux des questionnements éthiques est réalisé et partagé avec l'ensemble des acteurs.
 - Par quels moyens identifiez-vous les problématiques éthiques qui se posent ou peuvent se poser au regard de vos activités ? Avez-vous réalisé un état des lieux des questionnements éthiques ? Si oui, à quelle date ? Était-ce le premier ?
 - Cet état des lieux (ou équivalent) a-t-il concerné l'ensemble des activités de l'établissement ?
 - Comment l'avez-vous conçu et déployé ? Avez-vous été accompagné dans cette démarche ? Avez-vous eu recours aux ressources de votre Espace de réflexion éthique régional ou de toute autre structure experte ?
 - Dans quel cadre avez-vous exploité les résultats de cet état des lieux ? Disposez-vous au niveau de l'établissement d'une structure de type comité ou commission éthique ? Si oui, pouvez-vous en décrire la composition, la fonction et les modalités de fonctionnement ? Comment vous organisez-vous pour que le référent éthique soit connu des professionnels ?
 - Les résultats ont-ils été partagés avec les professionnels de l'établissement ? Si oui, comment ?
 - Qu'a apporté cet état des lieux ? Pouvez-vous donner deux exemples concrets illustrant l'intérêt de cette démarche ?
- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnaire éthique.
 - Menez-vous auprès des professionnels des actions de sensibilisation, voire de formation, au questionnaire éthique ? Auprès de qui ces actions sont-elles menées et à quelle fréquence ?
 - Comment les nouveaux recrutés sont-ils informés du dispositif mis en place pour leur permettre de répondre à leurs interrogations ?
 - Pouvez-vous me montrer ce qui a été fait sur l'année écoulée ?

Audit système « Entretien professionnel »

Les questions à poser au regard des éléments d'évaluation

- Les professionnels identifient les questionnements éthiques auxquels ils sont confrontés notamment autour des droits du patient, de leur état de santé, de la stratégie thérapeutique et des soins proposés.
 - Avez-vous bénéficié de sensibilisation ou de formation au questionnaire éthique ? Ces actions ont-elles été pluridisciplinaires ? Qu'en avez-vous tiré pour votre pratique ?
 - Quels sont, dans votre pratique, les domaines susceptibles d'être générateurs de problématiques éthiques ? Adoptez-vous sur ces sujets une attitude proactive ?
- Les professionnels disposent d'un cadre opérationnel permettant la prise en compte des problématiques éthiques en temps opportun.
 - Dès lors qu'un professionnel ou une équipe est confronté à un questionnaire éthique comment cela se passe ? Comment ce questionnaire est mis en réflexion ? l'est-il selon vous dans des délais adaptés à la nécessité de résolution de la problématique identifiée ? Cette réflexion relève-t-elle de modalités communes aux professionnels de l'établissement ?
 - Disposez-vous de ressources internes à même de vous accompagner dans cette réflexion ? Si besoin, avez-vous la possibilité de recourir à des ressources externes connues pour vous accompagner dans cette réflexion ?
 - À titre d'illustration, avez-vous un exemple récent de questionnaire de nature éthique ayant donné lieu à une réflexion collective soit au sein de votre équipe soit au niveau de l'établissement ? Qu'est-ce ce qui en a résulté ?



LA MISE EN PLACE EN ÉTABLISSEMENT

- Comment mettre en place le processus Ethique?



- Numéro de la fiche
- Identification du patient
 - Type de patient
 - Pathologie
- Analyse (évaluation de la situation)
 - Ce qui a été fait au patient
 - Evaluation de ce qui a été fait
 - Recueil des attentes du patient
- Mode de gestion de la question éthique (Actions mises en place)
 - Réunion de synthèse pluridisciplinaire
 - Entretien avec le patient
 - Appel au médiateur/référent
 - Appel au comité éthique
 - Espace de réflexion éthique
 - Orientation du patient vers un autre spécialiste (psychologue, ...)
 - Directive anticipée
 - Transmissions ciblées
 - Sensibilisation / Formation des professionnels
 - Définition d'un nouveau projet thérapeutique (soins palliatifs, soins critiques, autres)
 - Courrier au MT

Questionnaire en cours de déploiement

→ Disponible sur notre plateforme eforap :

<https://eforap.net-survey.eu/RSQR/Deploy/07E406080B272F023C/07E7090C103916019E/ethnos.dll>

Avez-vous des questions ?





LA MISE EN PLACE EN ÉTABLISSEMENT

- Rex du CH de Denain



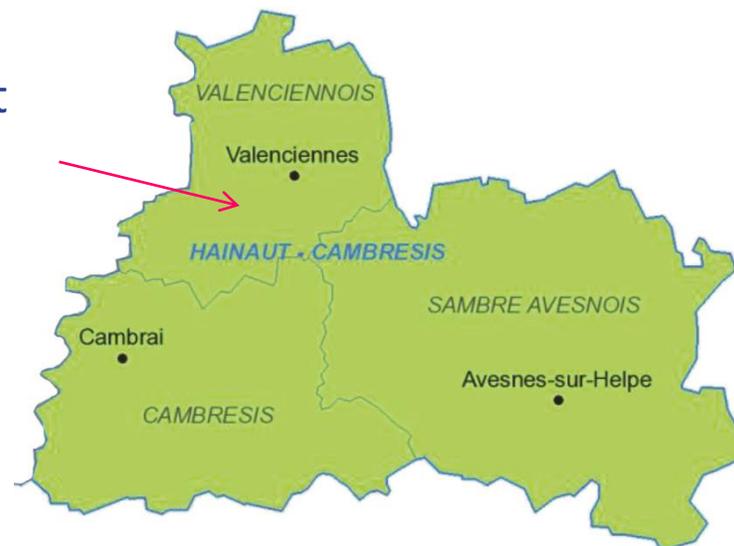
NOUS VOUS PROPOSONS

- Présentation du Centre Hospitalier de Denain
- La mise en place du comité éthique et son bilan
- Les attentes HAS
- Corrélations avec notre retour d'expérience

Le Centre Hospitalier de Denain est un établissement public de santé implanté dans le bassin de vie du Hainaut pour une population d'environ 170 000 habitants.

La ville de Denain se situe dans le département du Nord. Elle est à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Valenciennes.

Le Centre Hospitalier de Denain fait partie du GHT du Hainaut et se trouve à 12km du Centre Hospitalier de Valenciennes



MCO

Médecine, Chirurgie, Chirurgie Ambulatoire
Obstétrique, Court Séjour Gériatrique,
Urgences , UHCD, USC

249 Lits et Places

Santé Mentale

Psychiatrie Adulte HC, HDJ, CSPP et
infanto-juvénile Cs, HDJ

92 Lits et Places

CAPACITE D'ACCUEIL

571 Lits et Places

SMR

Soins Médicaux et de Réadaptation

50 Lits

EHPAD

60 Lits EHPAD « Barbusse »
60 Lits EHPAD « Arc En Ciel »

USLD

Long Séjour

60 Lits

Les Ressources Humaines

Personnel médical

120

Personnel non médical

1050



LA MISE EN PLACE DU COMITÉ ETHIQUE AU CENTRE HOSPITALIER DE DENAIN

- Réactivation des sous commissions de la CME dont le comité éthique, en novembre 2021,
- Forte implication médicale et du Président de la CME.
- Lors de la 1ere séance du comité en novembre 2021 :
- Réflexions menées sur le règlement intérieur, sur la composition du comité, son mode de fonctionnement...

Le Comité éthique est composé de :

- Membres élus ou Bureau, le président, médecin est issu de la CME,
- Membres de droits : Président de la CME, Directeur de l'établissement et Directeur des soins,
- Membres invités permanents : un représentant des usagers, un représentant par culte, un membre du service qualité,
- Membres inscrits sur volontariat : un soignant au moins par pôle.

Ces référents éthiques assurent un maillage de l'établissement.

En tout, 24 membres

Benchmarking mené par le bureau du comité auprès du :

- Centre Hospitalier de Valenciennes qui avait une expérience plus longue,
- ERER Haut de France et CCNE dans le cadre de la rédaction de la politique éthique et participation des membres aux journées éthiques ERER,
- Webinaires FHF suivis par les membres,
- Accès institutionnel pour tous à une revue éthique dématérialisée.

Suite à ces échanges d'expériences, la sensibilisation des acteurs nous semblait indispensable pour assurer une dynamique et une réelle et effective plus value de la réflexion éthique dans nos pratiques soignantes.

- Décision validée en comité, lors de ces séances, de :
 - « Donner » une définition de l'éthique,
 - Apporter des exemples de vécu pour faire écho aux expériences personnelles des professionnels,
 - Répondre aux interrogations,
 - Proposer un dispositif de retour d'expérience,
 - Proposer des sources d'informations (webinaires, congrès) et des formations.
- 22 Séances de sensibilisation animées par les membres du bureau,
- Avec une priorisation du pôle Gériatrie (l'éthique étant un axe fondamental de la Certification à venir des ESSMS)
- 239 Personnes rencontrées (médecins, sages-femmes, ISGS, AS, ASH secrétaires...)

- Méthodologie déployée :
 - Mise à disposition de formulaires de déclaration papier (anonyme ou pas selon le déclarant),
 - Mise à disposition de boîtes aux lettres de recueil : 6 sur l'établissement,
 - Recueil régulier,
 - Analyse en bureau élargi (composé des membres du bureau, du PCME, du Directeur des soins et de 2 membres volontaires).
- Lors de ces échanges, la situation relatée relève-t-elle de l'éthique ?, est-elle un EI ? ou les 2?
 - Les situations validées, suite au bureau élargi, sont débattues en comité éthique,
 - Les retours sont assurés, pour toutes déclarations éthiques ou pas, par le bureau aux services et au pôles.

Méthodologie écrite (logigrammes et procédures) diffusée (séances de sensibilisation) et accessible (réseau interne de gestion documentaire)

Notre bilan est précoce car notre démarche est récente :

- 2 bureaux élargis (mars et mai 2023) pour analyser 10 déclarations,
- 4 Déclarations relevant de l'éthique ont été analysées en comité éthique du 6 juin 2023,
- Retours aux services et aux pôles effectués sous forme de synthèse (en respectant l'anonymat du déclarant) avec propositions d'actions du comité et attentes du retour du pôle ou du service,
- Retours également via le réseau de gestion documentaire du règlement intérieur, des comptes rendus et autres informations du comité éthique.

- En regard du nombre d'agents sensibilisés, les retours sont peu importants,

Ce point a été débattu au comité éthique du 2 octobre 2023.

- Le bilan d'activité du comité éthique a été présenté en CME, en CDU et en CSIRMT.
- Ce bilan reprend les projets à venir :
 - Maintenir la sensibilisation des acteurs de santé (notamment des nouveaux arrivants) à l'aspect éthique de toute décision concernant le patient,
 - Développer les formations à l'éthique.

- **1/ Visite février 2022**

Certification avec mention en mai 2022.

- **2/ Ajout du critère 3.4- 04 :**

« L'établissement promeut et soutient le recours au questionnement éthique par l'ensemble des acteurs ».

Cf. la fiche pédagogique HAS et ce qui vient d'être exposé

Ce critère sera évalué par audits systèmes

Sur notre établissement

Gouvernance :

- La politique éthique, l'implication de la CME, le Comité avec règlement intérieur, sont effectifs.
- L'organisation des réflexions éthiques : maillage avec référents et procédures écrites et connues.
- Travail en partenariat avec les espaces éthique régional et national effectif Cf. traçabilité des travaux et échanges.

Entretien professionnel :

La sensibilisation est organisée, effective et pérenne,
L'organisation de déclarations est connue.

Les retours vers les pôles assurés et les plans d'actions engagés par les pôles
sont suivis et connus du comité.

Entretien des représentants des usagers :

Implication des RU et de la CDU : Travail réalisé en partenariat avec la CDU et participation du président de la CDU, membre du comité éthique,

Projet de « porter » la synthèse des plaintes et réclamations en comité éthique selon avis des RU. Ainsi obtenir des RU les retours d'expérience des patients sur des situations relevant de l'éthique.

La mise en place du comité éthique et la dynamique associée repose sur :

- L'implication de la gouvernance,
- L'implication médicale,
- Le dynamisme des membres du comité,
- L'accompagnement des soignants, la prise en considération de leurs difficultés et les retours suite aux difficultés signalées.

La mise en place du comité éthique s'est faite selon les forces et faiblesses de notre établissement.

Nous espérons que notre retour d'expérience pourra vous aider dans votre projet.

Et aussi ... vous aider à répondre aux attentes de la HAS.

Avez-vous des questions ?



LES OUTILS

- Les principaux changements



[Manuel certification es qualite des soins.pdf \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/qualite/manuel-certification-es-qualite-des-soins)

Outil d'appropriation actualisé V2024:
[Haute Autorité de Santé - Outil d'appropriation du référentiel de certification des établissements de santé \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/qualite/manuel-certification-es-qualite-des-soins)



- **Les documents pour comprendre et maîtriser les 5 méthodes d'évaluation**
 - Les infographies des méthodes.
 - Les fiches pratiques du manuel dédiées aux méthodes
 - Les modules e-learning, dédiés aux méthodes d'évaluation
- Haute Autorité de Santé - Mettre en œuvre la certification pour la qualité des soins (has-sante.fr)

- Par thématique
- S'approprier le référentiel : les enjeux, les principales données, en quoi la certification répond aux enjeux de la thématique, points clés nécessitant une attention particulière lors des évaluations
- 30 fiches disponibles  Experts-visiteurs

- Accréditation : L'accréditation des médecins et équipes médicales
- Ambulatoire (médecine et chirurgie) : Évaluation de la médecine et de la chirurgie ambulatoire
- Culture pertinence et résultat : Évaluation de la culture de la pertinence et du résultat
- Douleur et soins palliatifs : Évaluation de la douleur et des soins palliatifs
- DPA : Évaluation de l'accès aux données de santé : dossier patient & « Mon espace santé »
- Droits des patients : Évaluation de la gestion des droits des patients
- Endoscopie : Évaluation d'un traceur ciblé infections associées aux soins (IAS) en endoscopie
- Enfants et adolescents : Évaluation de la prise en charge des enfants et adolescents
- Engagement patients et usagers : Évaluation de l'engagement patients et usagers
- Ethique : Évaluation du recours au questionnement éthique
- GDR et vigilances : Évaluation de la gestion des risques et des vigilances
- Greffe : Évaluation de l'activité Greffe par prélèvement d'organes et de tissus sur donneur décédé
- HAD : Évaluation de l'hospitalisation à domicile
- Handicap : Évaluation de la prise en charge des personnes vivant avec un handicap
- Leadership et QVT : Évaluation de la gestion du leadership, des équipes et de la qualité de vie au travail
- Parcours patients hospitalier : Évaluation de la gestion des parcours patients intra et extra hospitalier
- Patients détenus : Evaluation de la prise en charge des patients privés de liberté du fait d'un séjour en milieu carcéral

- PEC médicamenteuse : Évaluation de la prise en charge médicamenteuse
- Personnes âgées : Évaluation de la prise en charge des personnes âgées
- Précarité : Évaluation de la précarité sociale
- Prévention IAS : Évaluation de la prévention des infections associées aux soins
- Psy et santé mentale : Évaluation de l'activité de psychiatrie & santé mentale
- Transport : Évaluation de la fonction transport intra hospitalier
- Urgence vitale : Évaluation de la prise en charge de l'urgence vitale en établissement
- RH et QSS : Évaluation du pilotage de l'adéquation entre les ressources humaines disponibles et la qualité et la sécurité des prises en charge
- Risques numériques : Évaluation de la gestion des risques numériques dans les pratiques de soins
- SAMU-SMUR et soins critiques : Évaluation de la prise en charge des urgences-SAMU-SMUR et soins critiques
- Secteurs interventionnels : Évaluation des secteurs interventionnels
- SSE : Prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles
- SSR : Évaluation de la prise en charge soins de suite et de réadaptation (SSR)
- Transport : Évaluation de la fonction transport intra hospitalier
- Urgence vitale : Évaluation de la prise en charge de l'urgence vitale en établissement

- Outil d'appropriation du manuel de certification mis à jour
- Fiches Mémo FORAP et grilles traceur ciblé
 - 1.1-03 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités
 - 1.2-02 Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté
 - 1.2-08 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur
 - 2.1-05 La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitations de contacts, de visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée
 - 2.2-12 Au bloc et dans les secteurs interventionnels, la check-list « Sécurité du patient » est utilisée de manière efficace
 - 2.2-17 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie
 - 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque
 - 2.3-11 Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires
 - 2.3-20 Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat
 - 2.4-04 Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés
 - 3.2-06 L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein
 - 3.3-01 La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins
 - 3.6-01 La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée
 - 3.6-03 La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement



ACTUALITÉS

- Save the date



Formations

FORMATIONS INTER	DATES
<p>Analyser collectivement les évènements indésirables via l'utilisation d'outils d'analyse des causes (ALARM, RMM, CREX, ...).</p> <p>Formation en simulation</p> 	<p>13/11/2023 = AMIENS (<i>reste quelques places</i>) 05/12/2023 = LILLE COMPLET et sur demande</p>
<p>Anticiper les pannes informatiques et savoir réagir NOUVEAU</p>	<p>14/12/2023 = EPSM Armentières (<i>reste quelques places</i>) et sur demande</p>
<p>Connaitre et maitriser les risques en établissement médico-social</p> 	<p>17/10/2023 = EPSM Armentières (<i>reste quelques places</i>) 28/11/2023 = EPSM de la somme 12/12/2023 = EPSM Armentières et sur demande</p>
<p>Maitriser les bonnes pratiques d'identification du patient tout au long de sa prise en charge – Identitovigilance.</p> <p>En webinaire</p> 	<p>7/12/2023 et sur demande</p>
<p>Mettre en œuvre la démarche de gestion des risques médicamenteux pour les personnes âgées</p> 	<p>22/09/2023 = EHPAD Abbeville (14h – 17h) COMPLET 28/09/2023 = EHPAD Coiret Chevalier (14h – 17h) COMPLET 19/10/2023 = Polyclinique Grande Synthe (14h – 17h) COMPLET</p>
<p>Mettre en œuvre la démarche de gestion des risques médicamenteux pour les personnes handicapées</p> 	<p>16/11/2023 = MAS Clé des Dunes à Berck (14h – 17h) (<i>reste quelques places</i>)</p>
<p>S'approprier le dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)</p> 	<p>21/09/2023 = Armentières COMPLET 23/11/2023 = Boves (<i>reste quelques places</i>) et sur demande</p>
<p>Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en structure d'hébergement pour personnes âgées et handicapées</p> 	<p>28/09/2023 = EPSM Armentières COMPLET et sur demande</p>

CONTACT



Mélanie CHATRI, Responsable formation :
formation@rsqr-hdf.com



Toutes les formations disponibles sur :
<https://rsqr-hdf.com/les-formations/>



Journée régionale de sensibilisation au nouveau manuel d'évaluation ESSMS – avec la participation de l'ARS, la HAS et du CREAI

En WEBINAIRE

Jeudi 07 décembre après midi

Lancement du prix Qualité par l'ARS 1^{er} prix 5000 euros

[Prix qualité 2023 de l'ARS Hauts-de-France : les candidatures sont ouvertes | Agence régionale de santé Hauts-de-France \(sante.fr\)](#)



PRIX QUALITÉ Hauts-de-France 2023

Dans les traces du centre hospitalier de Soissons,
de l'EHPAD la mèche d'argent à Coucy-le-Château-Auffrique,
ou encore de la maison de santé pluri professionnelle de Templeuve...
Devenez l'un des prochains lauréats du prix qualité 2023 de l'ARS Hauts-de-France !

Vous avez mené un projet innovant concernant l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins ? Vous veillez à impliquer les usagers et professionnels de santé ?

L'ARS VOUS DONNE UN COUP DE POUCE EN RÉCOMPENSANT VOS INITIATIVES ET MET EN LUMIÈRE VOTRE TRAVAIL

Les lauréats recevront un soutien financier s'élevant jusqu'à 5 000€ et bénéficieront d'une campagne de communication (communiqué presse, annonce web et réseaux sociaux) via l'ARS Hauts-de-France pour valoriser leurs initiatives et leurs équipes

Pour déposer votre candidature, c'est facile et rapide !
Il vous suffit de remplir un formulaire en ligne avant le 13 novembre
[en cliquant ici](#)

La remise des prix aura lieu au début de l'année 2024
par le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France
lors d'une journée consacrée à la qualité
et la sécurité des soins

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

OÙ NOUS TROUVER ?



Sur le site de l'EPSM Lille Métropole :

Rue du Général Leclerc - BP 10

59487 Armentières Cedex



03 28 55 90 80



Sur le site du CHU d'Amiens :



03 22 08 82 88



contact@rsqr-hdf.com



www.rsqr-hdf.com



@RSQualite



Réseau Santé Qualité Risques



- **Cédric CORVOISIER**, Responsable de l'équipe

ccorvoisier@rsqr-hdf.com

tél. 03 28 55 90 84

- **Camille DALLERY**, Assistante de Direction

cdallery@rsqr-hdf.com

tél. 03 28 55 90 80

- **Sarah MEJEDDAR**, Chargée de communication

smejeddar@rsqr-hdf.com

tél. 03 59 61 17 27

- **Mélanie CHATRI**, Ingénieure Qualité et Gestion des risques

mchatri@rsqr-hdf.com

tél. 03 28 55 90 82

- **Dr Christophe DECOENE**, Coordonnateur médical

@rsqr-hdf.com

tél. 03 59 61 17 28

- **Noëlle VIDAL**, Chargée de mission Paramédicale

nvidal@rsqr-hdf.com

tél. 03 22 08 82 78

- **Laurine DUTOIT**, Ingénieure Qualité et Gestion des risques

ldutoit@rsqr-hdf.com

tél. 03 59 61 17 25